

Rédigé en Collaboration

Nul écrit inséré sans nom responsable

Publié par la Société des publications du district d'Arthabaska.

Bureaux: ARTHABASKAVILLE, P. Q.

E. CREPEAU, Directeur-Gérant

F. X. LETOURNEAU

Imprimeur

L'ECHO DES BOIS-FRANCS

Journal Industriel, Politique, Agricole et Commercial
ORGANE DU COLON

ABONNEMENT. ANNONCES. Etc

Canada et Etats-Unis, \$1.00 payable d'avance

Pour annonces: 1er insertion, 12c par ligne

" " 2me " " 8c. "

Toute insertion subséquente... 4c. "

Conditions spéciales pour annonces d'affaires, rapports, réclames, Etc., Etc.

Naissance, Mariage, Décès..... 25c.

Gratuit pour les abonnés.

Cartes d'Affaires

CREPEAU & METHOT

AVOCATS

Arthabaskaville, P. Q.

Eug. Crepeau, C. R. J. E. Methot

HARNOIS & METHOT

AVOCATS

42, RUE DU PLATON

TROIS-RIVIERES

JOS. HARNOIS. H. G. METHOT.

J. U. RICHARD

AVOCAT

Drummondville

THEOPHILE COTE

Notaire

Percepteur du Revenu pour

la Province

Arthabaskaville.

A. SCHAMBIER,

NOTAIRE.

Officier Réviseur pour le comté

de Mégantic, agent d'immeubles

etc etc.

ST-FERDINAND-D'HALIFAX,

P. Q.

F. V. LESSARD

NOTAIRE

TINGWICK

Greffier de M. le notaire Larue.

J. C. ST-AMANT, B. C. L.

Fotaire Public

Commissaire de la Cour Supérieure

Agent de prêt et d'assurance, etc.

L'Avenir, P. Q.

Dr H. SAVOIE

MÉDECIN

SAINT-NORBERT.

J. N. GASTONGUAY

ARPENTEUR

ET INGÉNIEUR-CIVIL

RUE DE L'ÉGLISE

ARTHABASKAVILLE

Secrétaire du cercle agricole de

Saint-Christophe.

J. E. BLONDIN, M. D. L.

Médecin-Chirurgien

Pension Garneau

ARTHABASKAVILLE.

Hercule Carneau

Huissier de la Cour Supérieure

Arthabaskaville

Bureau chez MM. CREPEAU & METHOT.

HOTEL ALBION

ARTHABASKAVILLE

Pierre MAHEU,

PROPRIÉTAIRE.

J. B. Ouellet

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

Hardes faites

Chaussures

Chapeaux, etc.

ARTHABASKAVILLE.

FRECHETTE & Cie

MARCHANDS-GENERAUX

St-Ferdinand d'Halifax,

P. Q.

PIDGEEON & POWELL

Magasin Général

St-Ferdinand d'Halifax, PQ

Pelletier & Roberge

MARCHANDS-GENERAUX

St-Ferdinand D'Halifax P. Q.

AUGUSTIN CLOUTIER

Marchand.

ASSORTIMENT VARIE,

Marchandises seches,

Provisions, feronnneries, etc.

Saint-Ferdinand d'Halifax,

P. Q.

Feuilleton de l'ECHO des BOIS-FRANCS
4 AOUT 1894.—No 2

La Fille Sauvage

PROLOGUE

LA PÊCHERIE DE PEFFLES.

(Suite)

C'était pour eux le meilleur repos. Ils l'entouraient avec un respect affectueux, sans familiarité; ils lui parlaient avec abandon, et se réjouissaient des belles prises, sachant bien que les richesses du gentilhomme retombaient sur eux en bienfaits.

Ce jour-là, le comte de Flessigny prolongea sa promenade sur la côte. Un pêcheur de perles, enroulé par une manta, n'avait dû la vie qu'à sa présence d'esprit; d'un coup de naraja, il avait fendu en deux la bête qui l'enveloppait, et au milieu des convulsions de l'animal il était parvenu à regarder la rive. Mais l'étonnement dont il avait souffert sous l'étreinte du monstre le laissait si faible, que les soins d'un médecin de M. de Flessigny furent reconnus nécessaires. Celui-ci, ne voulant point abandonner le nègre avant d'être rassuré sur son sort, restait debout sur la côte, s'entretenant avec un des surveillants de la pêcherie, quand une voix cria: —Un navire dans la baie!

M. de Flessigny tourna les yeux du côté de Panama, et tout à coup une flamme monta à son front: —Pavillon de France! murmura-t-il d'une voix émue. Son regard s'attacha obstinément sur le vaisseau, jusqu'à ce que l'arrivée du médecin et la nécessité de consoler la famille du nègre l'arrachât à sa contemplation.

Il regagna tout pensif son habitation, s'arrêta un moment avant d'en franchir le seuil, comme s'il voulait affacer de son front toute trace de préoccupation ou même de rêverie, et le sourire aux lèvres, il entra dans le salon où sa femme l'attendait. La comtesse Flavienne paraissait âgée de vingt-quatre ans. Elle était grande, mince, élégante dans sa taille. Son visage reflétait la bonté, et dans son regard devaient briller parfois les flammes de l'enthousiasme. Elle était belle, de cette beauté correcte qui tient à la pureté des lignes, et prolonge de beaucoup la jeunesse. Son teint paraissait d'autant plus blanc qu'il s'encadrerait des ondes d'une masse opulente de cheveux noirs qui, trop lourds pour se relever sur son front, tombaient en avant de son corsage en lourdes nattes, et lui composaient une coiffure semblable à celle de nos reines mérovingiennes. Deux fleurs de cactus mettaient une flamme rouge au milieu de ces cheveux à reflets bleuâtres.

Elle portait une robe blanche presque simple, mais un splendide collier et des bracelets de perles rachetaient royalement ce que la mousseline composant sa toilette pouvait avoir de négligé. A ses pieds jonait une ravissante enfant de cinq ans, dont la ressemblance avec sa mère était frappante. L'enfant jonait avec des fils de coraux, et Mme de Flessigny regardait sa fille.

Le comte Humbert s'avança les bras tendus, souleva l'enfant qu'il couvrit de baisers et serra longuement la main de sa femme. Celle-ci le regarda avec une sorte d'inquiétude; mais soit que M. de Flessigny fit un effort violent pour dissimuler l'impression produite en lui par la vue d'un navire français, soit que cette émotion se fût dissipée, il montra une humeur si sereine, une tendresse si communicative que Flavienne retrouva son sourire.

Le r-pas du soir se prolongea; puis la mère endormit la petite Dorolès dans ses bras, la porta dans un lit entouré d'une moustiquine de gaze rose, et revint pren-

dre sa place au salon où M de Flessigny s'abandonnait à une douloureuse rêverie. Pour la seconde fois, Flavienne resta frappée de l'expression du visage de son mari. Elle s'approcha lentement et sans bruit de la table sur laquelle il restait accoudé, et posant sa main sur l'épaule du comte, elle lui demanda: —Qu'est-ce qui te fait souffrir? Humbert parut se réveiller en sursaut. —Je ne souffre pas, répondit-il.

La comtesse s'assit, et la tête un peu inclinée, les doigts enlacés sur ses genoux, elle reprit d'une voix dont le calme était plus apparent que réel: —Tu es un noble cœur, Humbert, et tu t'efforces de dissimuler la peine latente qui te mine. Depuis que nous habitons l'Isla del Rey, tu réalises des prodiges d'intelligence et des miracles de bonté. Tu ne te contentes pas de nous rendre heureux, ma fille et moi, tu nous as faites riches. Toi le gentilhomme déseigné, tu as trouvé dans ta vaillante tendresse l'énergie nécessaire pour fonder le plus magnifique établissement de la côte. J'étais une jeune fille dont le blason dédoré formait l'unique dot, et tu as déconvoit un royaume pour me le donner.

—J'aurais voulu réaliser davantage encore, Flavienne. —Oh! je sais combien ma fille et moi nous avons d'empire sur ton âme. Tu t'es dévoué à nous sans arrière-pensée, d'une façon absolue, nul sacrifice ne t'a semblé trop grand pour assurer notre bonheur, et tu t'es efforcé d'oublier en nous voyant paisibles et riches que tu gardes au cœur une plaie saignante.

—Flavienne! Flavienne! qu'oses-tu dire? —La vérité, répondit la jeune femme. Ce n'est pas la première fois que je vois sur ton front le pli de tristesse et que je surprends des larmes dans tes regards. J'ai devant moi tu n'as détaché le masque qui te fait paraître satisfait de la vie; mais quand tu me supposes loin, quand certains mots retentissent à tes oreilles, quand des images connues passent devant ton regard, les souvenirs reviennent, et ces souvenirs sont amers.

—Mais non! cela n'est pas! tu te trompes, et l'inquiétude que tu conserves à cet égard est ma plus grande préoccupation. Que puis-je regretter entre toi et ma fille? Que me manque-t-il sur cette terre où, comme je le disais tout à l'heure, j'ai su créer un royaume? —Il te manque ton père, et tu regrettes la France. —Mon père; fit le comte de Flessigny avec un tressaillement; oublies-tu qu'il a brisé lui-même les liens qui nous unissaient, et que la patrie dont tu parles n'a plus à me donner une parcelle de terre? —Humbert, nous portons la peine d'une double faute. Ta générosité l'empêche de m'en montrer l'entendue; mais je suis assez juste pour la comprendre, assez consciencieuse pour m'en punir. —Ne t'accuse pas! je te le défends! dit le comte. —Soit, et cependant notre débâissance est un crime... N'essaie pas de vaincre tes regrets, laisse-moi lire au plus profond de ton âme... Quand tu souffriras, je dois porter la moitié de ta douleur... Je te dis seulement aujourd'hui des choses qui me pèsent sur le cœur depuis longtemps... Pourquoi trouves-tu ce soir la force de t'interroger? Je ne sais... Il est des minutes d'angoisse indéfinissable, providentielle, et durant cette minute j'ai compris que tu étouffais sous le poids d'un remords. —Tu exagères, Flavienne! j'aurais des remords si j'avais agi autrement que je l'ai fait; je puis souffrir parfois de la situation qui m'est faite, mais je ne trouverais placé dans la même situation qu'autrefois, j'agis encore comme j'ai agi. —Je ne te le permettrai plus! dit madame de Flessigny d'une voix brisée. —Regrettes-tu donc? —Je regrette d'avoir causé ta ruine...

—Qu'importe, si je me suis refait une fortune!

—D'avoir rompu les liens de la famille. —Ne m'en as-tu point créé une seconde? —Les droits d'un père sont sacrés! —Mon père exagère les siens. —Ne parle pas ainsi! Dieu te punirait dans ta fille. —Qu'ai-je donc fait, après tout? s'écria le comte en se levant et en marchant avec rapidité dans le salon; j'ai obéi à mon cœur, au lieu de céder à une volonté humaine... Non non! je ne me trouve point coupable, quand je me souviens de ce qui s'est passé. J'avais quitté la terre de Flessigny avec l'autorisation de mon père, et je m'étais rendu dans une famille amie; je n'ignorais point que mon père souhaitait vivement me voir choisir une compagne. Je te rencontrai chez Mme de Lignerues, et une vive sympathie nous rapprocha. J'écris à mon père qui entre tint une correspondance suivie avec M. de Lignerues au sujet de mes projets, et j'obtins son consentement. Tu étais orpheline, et j'avais su t'inspirer de la confiance. Nos fiançailles furent célébrées dans la chapelle, et mon père ne tarda point à se mettre en route pour venir à Lignerues. On le nommait mademoiselle de Langrose, en souvenir de la vieille chinoise qui l'avait élevée, et c'est sous ce nom que je te demandai en mariage et que mon père me donna son autorisation. Mais quand les notaires royaux apportèrent leurs parchemins, mon père apprit qu'à ce nom de Langrose devait joindre celui d'Urnelles, et celui là lui rappelait un homme auquel il avait voté une haine sans pardon. Était-ce ta faute? Etais-ce la mienne? Devions-nous hériter de cette haine qui s'était transmise de son aïeul à mon père? Celui-ci avait lu tes lettres, il connaissait ton âme, il savait que son refus briserait ma vie... et, sans craindre de me désespérer, sans se demander ce que tu répandrais de larmes, il retira la bénédiction promise, il m'ordonna de reprendre ma parole. Cela était cruel, Flavienne, cruel et indigne de moi. Qu'aurait pensé le monde d'une rupture? N'eût-elle point jeté d'ombre sur ta réputation? Devais-je te sacrifier à une rancune dont j'ignorais même le secret? Je ne crus pas le devoir. Je suppliai mon père, je me traînai à ses pieds, il demeura inflexible. Mais comme il connaissait l'énergie de mon caractère et qu'il redoutait un éclat, il me dit à la suite d'une scène qui me laissait écrasé de douleur: —Je ne vous mettrai point dans l'obligation d'user des droits que vous donnez votre âge. Si vous épousez mademoiselle d'Urnelles, toutes relations entre nous sont brisées; la légitime part qui vous revient sur la fortune de votre mère se borne à quelques milliers de livres que je vous remettrai, et le mariage accompli, nous ne nous reverrons jamais. jamais! Retenez bien ce mot!

—Tu devins ma femme, et mon père ne quitta le château de Lignerues que le lendemain d'une union qui lui était odieuse. Saderrière parole fut une parole terrible, une parole qu'il extrairait quelque jour, et que Dieu dans sa justice ne peut avoir ratifiée.

—Je me souviens! je me souviens! dit madame de Flessigny; il nous cria comme adieu: Vous serez châtiés dans vos enfants!

(A Continuer.)

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le Rédacteur. Veuillez s'il vous plaît publier dans votre journal la lettre suivante que j'ai adressée à M. le Shérif Tousignant et obliger. Votre, etc.

ELEUSIPPE BEAUDETTE. Monsieur le Shérif. Votre conduite à mon égard me surprend et je ne puis m'empêcher de vous le dire. Les travaux que vous faites faire au Palais de justice chaque année, sont invariablement faits par d'autres que moi, mais non moins invariable-

ment ils ne répondent nullement à ce que vous demandez de moi. Dans un but facile à comprendre, vous me faites une description de l'ouvrage à faire, qui ne concorde nullement avec l'ouvrage que vous faites postérieurement exécuter par mes concurrents. Ce petit jeu, vous permet de dire que mes soumissions sont trop élevées et à la faveur de cet argument, vous faites octroyer le travail à vos bons amis politiques. Cela peut vous paraître fort juste, Monsieur le Shérif, mais cela est profondément inique.

Quand il a été question de faire la clôture au Palais de Justice de notre village, ne m'avez-vous pas spécifié qu'elle devait être faite en cèdre de première qualité? Et cependant, un de vos amis l'a construite en épinette de seconde et peut-être même de troisième qualité.

C'est un moyen bien commode d'évincer un homme, mais le croyez-vous bien recommandable vous-même M. Tonsignant? Vous avez changé de parti politique, c'est votre droit incontestable, mais quand on quitte ses anciens amis, sous prétexte qu'ils ne sont plus assez purs, plus assez honnêtes, pour rester en leur société, on ne se permet pas de pareilles petites manigances de manigances, petites manigances je veux bien, mais manigances tout de même.

Vous vous étiez habitué à favoriser vos amis sous le régime béni de M. le comte Mercier et ne pouvant plus le faire directement, ouvertement, vous avez recouru à de vilains petits moyens détournés, dont je laisse le public juge. C'est ce que je tenais à vous dire, Monsieur le Shérif, et ce que je tiens à faire connaître à mes concitoyens en publiant la présente lettre.

Agrérez, Monsieur le Shérif mes salutations. ELEUSIPPE BEAUDETTE

—Le chemin de fer Canadian Pacifique va établir à Fort William, sur la baie du Tonnerre, lac Supérieur, une usine où l'on fabriquera des roues de wagons de chemin de fer. Fort William fut autrefois le premier pied-à-terre des voyageurs de l'Ouest. On lui prédit un avenir brillant et M. Van Horne pense, que d'ici à quinze ans elle comptera une population de 40,000 à 50,000 âmes.

—Une scène scandaleuse s'est passée l'autre jour à l'église Saint-Patrice, à Montréal. Le prêtre venait de bénir un mariage et les époux joyeux et contents s'en allaient chez eux, quand à la porte du temple, la mariée reçut tout à coup une demi-douzaine de coups bien appliqués. Puis avant qu'elle put revenir de sa surprise, on lui arracha sa robe. C'était la sœur de la mariée qui protestait contre la consommation d'un mariage qui n'est pas de son goût.

—Samedi 28 juillet une violente tempête s'est déchaînée sur l'île du Prince Edouard. A Charlottetown, Daniel Prouth faisait un tour de chaloupe dans le port avec ses trois petits garçons, quand sous la violence du vent la chaloupe chavira. Les enfants embarqués sur le dos de leur père et tous les quatre, étendus allaient inévitablement se noyer quand une chaloupe lancée à la mer les retira de leur dangereuse position. Deux maisons dans le village de Wellington, ont été détruites par la foudre; un homme étendu près du poêle, et frappé par des briques est resté étourdi pendant quelques moments. La fluide électrique a touché un cheval et l'a étourdi. La tempête a laissé des traces de son passage au village des Abrams. M. et Madame F. S. Arsenault dormaient tranquillement lorsqu'ils furent jetés hors du lit par la foudre et légèrement blessés. Un pan de la maison a été déchiré. Deux enfants ont été lancés d'un bout à l'autre d'une chambre. Dans certaines parties du chemin, la foudre a formé de larges crevasses. —M. Richardson, vieux cultivateur de 70 ans, allait visiter ses animaux près de Longueuil quand en traversant la voie du C. F. Montréal Sorel, il a été frappé et tué par un train. Le défunt était père de 4 enfants, et étant sourd n'a pas entendu le sifflet de la locomotive. —Un accident dont les suites ont été fatales, a plongé dans le deuil la famille d'un des citoyens les mieux connus des Trois-Rivières, M. Philippe Pleau. Une lampe en tombant a fait explosion et a mis le feu au parquet. Mme Pleau en essayant d'éteindre le feu, fut elle-même, en un instant, environnée de flammes. Elle a succombé à ses blessures mardi 31 juillet. M. Pleau, en portant secours à sa femme, se fit plusieurs brûlures plus douloureuses que dangereuses. Les pompiers réussirent à maîtriser l'incendie qui fit peu de dommages. —Le 25 juillet, à Montréal, la fabrique de meubles de messieurs Labbé & Cie sur la rue St-Jacques a été détruite par les flammes. Le pompier Poirier a eu le bras cassé par la chute d'une échelle. Les pertes sont évaluées à \$75,000 en partie couvertes par les assurances. Un autre pompier a été blessé par des éclats de vitre.

ment ils ne répondent nullement à ce que vous demandez de moi. Dans un but facile à comprendre, vous me faites une description de l'ouvrage à faire, qui ne concorde nullement avec l'ouvrage que vous faites postérieurement exécuter par mes concurrents. Ce petit jeu, vous permet de dire que mes soumissions sont trop élevées et à la faveur de cet argument, vous faites octroyer le travail à vos bons amis politiques. Cela peut vous paraître fort juste, Monsieur le Shérif, mais cela est profondément inique.

Quand il a été question de faire la clôture au Palais de Justice de notre village, ne m'avez-vous pas spécifié qu'elle devait être faite en cèdre de première qualité? Et cependant, un de vos amis l'a construite en épinette de seconde et peut-être même de troisième qualité.

C'est un moyen bien commode d'évincer un homme, mais le croyez-vous bien recommandable vous-même M. Tonsignant? Vous avez changé de parti politique, c'est votre droit incontestable, mais quand on quitte ses anciens amis, sous prétexte qu'ils ne sont plus assez purs, plus assez honnêtes, pour rester en leur société, on ne se permet pas de pareilles petites manigances de manigances, petites manigances je veux bien, mais manigances tout de même.

Vous vous étiez habitué à favoriser vos amis sous le régime béni de M. le comte Mercier et ne pouvant plus le faire directement, ouvertement, vous avez recouru à de vilains petits moyens détournés, dont je laisse le public juge. C'est ce que je tenais à vous dire, Monsieur le Shérif, et ce que je tiens à faire connaître à mes concitoyens en publiant la présente lettre.

Agrérez, Monsieur le Shérif mes salutations. ELEUSIPPE BEAUDETTE

—Le chemin de fer Canadian Pacifique va établir à Fort William, sur la baie du Tonnerre, lac Supérieur, une usine où l'on fabriquera des roues de wagons de chemin de fer. Fort William fut autrefois le premier pied-à-terre des voyageurs de l'Ouest. On lui prédit un avenir brillant et M. Van Horne pense, que d'ici à quinze ans elle comptera une population de 40,000 à 50,000 âmes.

—Une scène scandaleuse s'est passée l'autre jour à l'église Saint-Patrice, à Montréal. Le prêtre venait de bénir un mariage et les époux joyeux et contents s'en allaient chez eux, quand à la porte du temple, la mariée reçut tout à coup une demi-douzaine de coups bien appliqués. Puis avant qu'elle put revenir de sa surprise, on lui arracha sa robe. C'était la sœur de la mariée qui protestait contre la consommation d'un mariage qui n'est pas de son goût.

—Samedi 28 juillet une violente tempête s'est déchaînée sur l'île du Prince Edouard. A Charlottetown, Daniel Prouth faisait un tour de chaloupe dans le port avec ses trois petits garçons, quand sous la violence du vent la chaloupe chavira. Les enfants embarqués sur le dos de leur père et tous les quatre, étendus allaient inévitablement se noyer quand une chaloupe lancée à la mer les retira de leur dangereuse position. Deux maisons dans le village de Wellington, ont été détruites par la foudre; un homme étendu près du poêle, et frappé par des briques est resté étourdi pendant quelques moments. La fluide électrique a touché un cheval et l'a étourdi. La tempête a laissé des traces de son passage au village des Abrams. M. et Madame F. S. Arsenault dormaient tranquillement lorsqu'ils furent jetés hors du lit par la foudre et légèrement blessés. Un pan de la maison a été déchiré. Deux enfants ont été lancés d'un bout à l'autre d'une chambre. Dans certaines parties du chemin, la foudre a formé de larges crevasses. —M. Richardson, vieux cultivateur de 70 ans, allait visiter ses animaux près de Longueuil quand en traversant la voie du C. F. Montréal Sorel, il a été frappé et tué par un train. Le défunt était père de 4 enfants, et étant sourd n'a pas entendu le sifflet de la locomotive. —Un accident dont les suites ont été fatales, a plongé dans le deuil la famille d'un des citoyens les mieux connus des Trois-Rivières, M. Philippe Pleau. Une lampe en tombant a fait explosion et a mis le feu au parquet. Mme Pleau en essayant d'éteindre le feu, fut elle-même, en un instant, environnée de flammes. Elle a succombé à ses blessures mardi 31 juillet. M. Pleau, en portant secours à sa femme, se fit plusieurs brûlures plus douloureuses que dangereuses. Les pompiers réussirent à maîtriser l'incendie qui fit peu de dommages. —Le 25 juillet, à Montréal, la fabrique de meubles de messieurs Labbé & Cie sur la rue St-Jacques a été détruite par les flammes. Le pompier Poirier a eu le bras cassé par la chute d'une échelle. Les pertes sont évaluées à \$75,000 en partie couvertes par les assurances. Un autre pompier a été blessé par des éclats de vitre.

—Marsan et Brossau, exportateurs de foin à Montréal, ont fait cession de biens avec un passif de \$200,000. —Une jeune fille du nom de Shannon est tombée dans le lac Ontario à l'île Allumette près Pembroke, et son père s'est élancé à son secours. Ils ont sombré tous les deux et se sont noyés.

LETTE APOSTOLIQUE

Aux Princes et aux Peuples de l'univers

LEON XIII, PAPE

(Suite)

Qu'il Nous soit permis de vous adresser un appel spécial, à vous, nations Slaves, dont les monuments historiques attestent la gloire. Vous n'ignorez pas les grands bienfaits dont vous êtes redevables aux saints Cyrille et Méthode, vos pères dans la foi, si dignes des honneurs que Nous avons, Nous-même, il y a quelques années, décernés à leur mémoire. Leurs vertus et leur laborieux apostolat furent pour plusieurs des peuples de votre race la source de la civilisation et du salut. C'est là l'origine de l'admirable réciprocité de bienfaits d'une part, de piété filiale de l'autre, qui régna, pendant de longs siècles, entre la Slavonie et les Pontifes romains. Que si le malheur des temps a pu ravir à la foi catholique un grand nombre de vos ancêtres, vous, considérez combien serait précieux votre retour à l'unité. Vous aussi, l'Eglise ne cesse pas de vous rappeler entre ses bras, pour vous y prodiguer de nouveaux gages de salut, de prospérité et de grandeur.

C'est avec une charité non moins ardente, que Nous Nous tournons maintenant vers ces peuples qui, à une époque plus récente, sous le coup d'insolentes révolutions et des temps et des choses qui quittèrent le giron de l'Eglise romaine. Reléguant dans l'oubli les vicissitudes du passé, qu'ils élevèrent leur esprit au-dessus des choses humaines, et qu'avidement ils considéraient l'Eglise fondée par Jésus-Christ. Si avec cette Eglise ils veulent ensuite confronter leurs Eglises particulières, et voir à quelles conditions la religion s'y trouve réduite, ils avoueront sans peine qu'étant venus à oublier les traditions primitives, sur plusieurs points et des plus importants, le flux et le reflux des variations les a fait glisser dans la nouveauté. Et ils ne disconviendront pas que, de ce patrimoine de vérité que les auteurs du nouvel état de choses avaient emporté avec eux lors de la sécession, il ne leur reste plus guère aucune formule certaine et de quelque autorité.

Bien plus, on est venu à ce point, que beaucoup ne craignent pas de saper le fondement même sur lequel reposent exclusivement la religion et toutes les espérances des humains, à savoir la divinité de Jésus-Christ notre Sauveur. Pareillement, l'autorité qu'ils attribuaient autrefois aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, comme à des ouvrages d'inspiration divine, ils la leur dénie aujourd'hui : conséquence inévitable du droit conféré à chacun de les interpréter au gré de son propre jugement.

De là, la conscience individuelle, seul guide de la conduite et seule règle de vie, à l'exclusion de tout autre : de là, des opinions contradictoires et des fractionnements multiples aboutissant trop souvent aux erreurs du naturalisme ou du rationalisme. Aussi, désespérant d'un accord quelconque dans les doctrines, préchent-ils maintenant et prônent-ils l'union dans la charité fraternelle. A juste titre, assurément, car nous devons tous être unis des liens de la charité, et ce que Jésus-Christ a commandé par-dessus tout, ce qu'il a donné comme la marque de ses disciples, c'est de s'aimer les uns les autres. Mais comment une charité parfaite pourrait-elle cimenter les cœurs, si la foi ne met l'unité dans les esprits ? C'est pourquoi, il s'en est rencontré, parmi les hommes dont Nous parlons, esprits judicieux et cœurs avides de vérité, qui sont venus chercher dans l'Eglise catholique la voie qui conduit sûrement au salut. Ils compriront qu'ils ne pouvaient adhérer à la tête de l'Eglise qui est Jésus-Christ, s'ils n'appartenaient au cœur de Jésus-Christ, qui est l'Eglise ; ni aspirer à posséder jamais dans toute sa pureté, la foi de Jésus-Christ, s'ils en repudiaient la magistrature légitime, confiée à Pierre et à ses successeurs. Ils compriront, d'autre part, que dans la seule Eglise romaine se trouve réalisée l'idée, reproduit le type de la véritable Eglise, laquelle est d'ailleurs visible à tous les yeux par les marques extérieures dont Dieu, son auteur, a eu soin de la revêtir.

Et plusieurs d'entre eux, doués d'un jugement pénétrant et d'une sagacité merveilleuse pour scruter l'antiquité, surent mettre en lu-

mière, par de remarquables écrits, l'apostolicité non interrompue de l'Eglise romaine, l'intégrité de ses dogmes, la constante uniformité de sa discipline. Devant l'exemple de ces hommes, c'est Notre cœur plus en core que Notre voix qui vous fait appel, frères bien-aimés, qui, depuis trois siècles déjà, êtes en dissidence avec Nous sur la foi chrétienne ; et vous tous, qui que vous soyez, qui pour une raison ou pour une autre vous êtes séparés de Nous, rallions nous tous dans l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu (3).

Souffrez que Nous vous tendions affectueusement la main, et que Nous vous conviions à cette unité qui ne fit jamais défaut à l'Eglise catholique, et que rien ne lui pourra jamais ravir. Depuis longtemps cette commune mère vous rappelle sur son sein ; depuis longtemps tous les catholiques de l'univers vous attendent, avec les anxiétés de l'amour fraternel, afin que vous serviez Dieu avec Nous, dans l'unité d'une même évangile, d'une même foi, d'une même espérance, dans les liens d'une parfaite charité.

L'hon. M. McIntosh et son successeur

La rumeur allant à dire que l'hon. M. McIntosh allait être fait Sheriff du district de St-François est confirmée, il vient d'être nommé à ce poste important, et succède à M. Terrill, décédé depuis peu. L'hon. M. McIntosh a été un député très populaire, un ministre utile et estimé. Il était très sympathique aux canadiens-français qui perdent en lui un ami sincère et dévoué dans le monde de la politique. Aussi sa retraite sera vivement sentie ; mais sa santé autrefois si robuste laissait à désirer depuis quelque temps et la force de quitter son poste pour prendre un repos bien mérité.

Aura-t-il un successeur dans le cabinet provincial, et quel sera-t-il ? Telle est la question qui occupe la presse dans le moment. Sans être dans les secrets du ministère, nous sommes convaincus qu'il aura un successeur, car autrement ce serait laisser les Cantons de l'Est sans représentant dans le cabinet, ce qui serait sans précédent, et ce qui ne serait pas juste non plus, étant donnée l'importance de cette partie du pays. Mais quel sera ce successeur ? Plusieurs noms sont mentionnés déjà, et nul doute que chacun de ces Messieurs ferait un excellent ministre et a des droits sérieux à la considération du parti.

Mais il en est un qui, s'impose particulièrement, et qui devrait, suivant nous, réunir tous les suffrages ; c'est le digne et populaire député de Mégantic. En effet M. King par l'aménité de son caractère et sa grande urbanité, par son instruction et son expérience en affaires, serait éminemment qualifié pour ce poste de confiance. M. King est très sympathique aux canadiens-français dont il parle la langue avec une grande pureté, il est très populaire dans son comté qu'il a enlevé aux libéraux haut la main. Il a été élevé et a vécu au milieu des colons dont il connaît les besoins et qui le regardent comme un ami.

Il est immensément riche, ce qui ne gêne rien et est même à l'occasion une garantie d'indépendance ; il a des intérêts très considérables dans nos cantons, et serait plus apte que n'importe qui, suivant nous, à les représenter efficacement dans le ministère.

Outre ces qualifications personnelles qui sont incontestables chez M. King, il est à remarquer que jusqu'à présent, le représentant des Cantons de l'Est dans le cabinet provincial et même fédéral, a toujours été invariablement pris dans la partie Sud de ces Cantons, or, nous ne voyons pas pourquoi ceux de la partie Est n'auraient pas leur tour, surtout avec un homme de la valeur et de la position du député de Mégantic. Il semble que c'est un acte de justice qui s'impose dans la circonstance.

L'Enseignement public

Des grincheux et prétendus réformateurs, élèvent périodiquement la voix pour condamner le système d'enseignement public de notre province.

A les entendre, tout est mauvais dans notre système suranné ; bon tout au plus à former une race d'ignorants et de crétiens. Nous retardons d'un ou plusieurs siècles et nous apparaissons, au milieu des lumières éclatantes qui nous entourent de toutes parts, comme la tâche noire formée

par une affreuse guenille usée, vieillie, repoussante ! Et pour l'en convaincre, le confrère a-t-il besoin qu'on lui mette sous les yeux sa fameuse lettre quand il travaillait pour faire destituer M. Gagnon, ou encore celle qu'il adressait au procureur général, contre le protonotaire d'alors, dans l'affaire Maranda, parce que ce pauvre officier lui avait refusé une saisie, quand il n'avait pas de jugement ? Ce sera chose facile.

Comme nous n'avons pas l'intention d'éterniser ce débat, nous n'en dirons pas davantage, ayant d'ailleurs prouvé que nous avions droit de dire ce que nous avons dit et nous n'y reviendrons pas non plus à moins d'y être provoqué par quelque nouvelle attaque de notre voisine.

La Croix de Montréal nous arrive, depuis Samedi, sous un titre et dans une toilette nouveaux. Elle est devenue La Croix du Canada et son format agrandi ainsi que son aspect typographique, lui donnent l'air imposant qui convient à un vaillant lutteur. Nous souhaitons bien cordialement à notre estimé confrère, bon courage et longue vie pour combattre les bons combats. Nous y ajouterions volontiers nos souhaits de prospérité, si nous ne savions que prospérité et journalisme sont deux termes qui s'excluent.

La Vérité est entrée dans la quatorzième année de son existence. Nous prions notre vaillant confrère d'agréer, avec nos félicitations bien sincères, nos souhaits de longue vie. Si nous ne savions, que c'est ce qui manque le moins à M. Tardivel, nous lui souhaiterions volontiers bon courage, car il en fait une forte dose, pour soutenir la lutte dans les conditions où il se trouve, combattant souvent seul et feraillant parfois même avec ses amis.

Le pèlerinage annuel de St Médard de Warwick à la Bonne Ste Anne de Beauport aura lieu le 13 août prochain, dans les conditions ordinaires. Le train quittera Warwick la veille à 11 heures du soir arrivera à toutes les stations jusqu'à Ste Julie de Somerset.

De Lévis à Ste Anne, le trajet se fera par le chemin de fer du nord. BILLETS à vendre à bord du train et bons pour deux jours. Un Père franciscain accompagnera les pèlerins.

Les lecteurs que la multiplicité et les tracas des affaires détournent de la lecture me sauront gré, je l'espère, de leur donner en quelques lignes les renseignements les plus courts possibles sur la Chine et le Japon qui à cause de leur éloignement et de leur histoire rarement mouvementée attirent peu l'attention des populations de l'Occident. Pour ceux de mes lecteurs qui ont lu les récits de voyages du comte Roger de Beauvoir sur ces mers lointaines et qui depuis n'ont pas suivi la marche de la civilisation dans ces contrées qu'ils croient être demeurées primitives, des surprises sont ménagées, car un pas considérable a été fait vers le progrès, au Japon surtout qui s'est jeté sans arrière-pensée dans le mouvement qui emporte les nations modernes. Depuis ces récits on croirait fantaisistes cinquante ans se sont écoulés et dans cet espace de temps le Japon, cette France de l'Orient, comme on l'appelle à cause du caractère de son peuple, se dépouillant peu à peu de ses naïves coutumes s'est affublée de la défroque moderne et se vantait sans raison d'une civilisation plus avancée que celle de son voisin. En effet ce dernier pays a progressé pour ainsi dire malgré lui, et sous l'influence persistante et souvent armée des nations européennes moins peut-être encore que par le zèle admirable des missionnaires les portes de ce vaste empire se sont ouvertes, mais non pas toutes grandes, à la civilisation occidentale. C'est surtout au point de vue matériel que les progrès ont été sensibles, car sous le rapport moral la Chine surtout, en est restée aux notions en cours avant l'ère chrétienne. Malgré le dévouement des missionnaires et l'exemple qu'ils ont toujours donné de mœurs austères le christianisme a fait peu de progrès et le paganisme domine encore toutes les consciences, sous la forme du bouddhisme et la religion de Confucius. Cependant ces innombrables populations assoupies par tant de siècles de vie sociale et politique sont réputées d'une grande douceur de mœurs et très industrieuses. L'étranger qui parcourt la Chine et le Japon est étonné de ces champs si bien cultivés et de cette apparence de bien être qui se

manifeste partout et qui annonce un pays riche et prospère. J'ai dit que les mœurs y sont douces. Or on pourrait s'inscrire contre cette assertion en mentionnant les massacres dont la Chine et le Japon ont été le théâtre et qui ont fait couler le sang de tant de martyrs. C'est que lorsqu'il s'agit de religion l'ancienne férocité païenne se réveille et que les préjugés amassés par tant de siècles se dressent contre toute tentative de foi nouvelle. D'ailleurs jusqu'à ces dernières années ces pays de l'Orient ont toujours vu avec défiance les étrangers forcer leurs frontières, que ce fût armés de la croix ou de la carabine. J'ai dans ma dernière revue indiqué la force respective des deux nations ; il ne me reste qu'à dire un mot des engagements que le télégraphe a signalés. La première rencontre a eu lieu sur mer près des côtes de Corée et l'avantage est resté aux Japonais. Un transport chinois a été coulé bas, engloutissant tout l'équipage, et les autres se sont réfugiés dans les ports les plus rapprochés pour échapper à un semblable sort. Une dépêche plus récente nous annonce un nouvel engagement naval qui s'est encore terminé par la victoire de la flotte japonaise. Sur terre l'emprisonnement du roi de Corée est le seul événement important. Ce coup d'audace rend le Japon maître de la situation en attendant que les masses chinoises se jettent sur le territoire en dispute. L'avantage est au début des hostilités tout du côté du Japon qui semble plus préparé à la lutte et avoir depuis longtemps médité cette descente en Corée.

En dépit des prévisions d'un grand nombre il est probable que cette guerre n'amènera aucune intervention des autres nations. Chaque fois qu'une grande guerre s'est engagée des esprits inquiets n'ont jamais manqué de prédire une conflagration générale, mais chaque fois on a laissé les parties belligères lutter en champ clos. Cependant il s'est produit un incident qui pourrait bien faire intervenir l'Angleterre, le transport que la flotte japonaise a fait sombrer naviguant sous pavillon anglais et ayant été attaqué sans qu'il y eût déclaration de guerre. L'occasion est bonne pour John Bull, et il ne la laissera pas s'échapper sans y gagner quelque chose, fut-ce le port de Hamilton qu'il convoite depuis longtemps.

J'aurais encore à parler des événements que la semaine a vu naître sur les différents points du globe, mais l'espace m'est mesuré vu l'abondance des matières. On m'a donné pour cadre une colonne, et je m'aperçois que je vais empiéter sur la deuxième. Force m'est donc de clore un peu brusquement et de dire à mes lecteurs : au revoir !

ADOLPHE POISSON.

HOMMES ET CHOSES

Petite revue de la semaine

Aux rapports si contradictoires qui depuis huit jours ont tenu le monde en suspens au sujet de la guerre d'Orient ont enfin succédé des nouvelles plus positives qui ne laissent plus aucun doute sur l'état d'hostilité des deux nations de l'Asie orientale. Parce que la guerre n'avait pas été officiellement déclarée entre les deux pays il répugnait aux grands comptoirs européens de constater une prise d'armes si contraire à leurs intérêts. Mais il a fallu se rendre à l'évidence et les gros marchands de la Tamise vont comme toujours tirer un excellent parti d'une situation qu'ils n'ont pas provoquée. Comme le commerce britannique se fait plus avec la Chine qu'avec le Japon, l'Angleterre que le sentiment n'a jamais guidée manifeste ses sympathies pour la Chine. A part l'intérêt de son commerce la Grande Bretagne a aussi à surveiller les agissements de la Russie que sa position limitrophe rend redoutable aux belligérants, car elle peut à un moment donné se constituer l'arbitre des deux nations en lutte et, pour se payer de ses services, s'emparer sans façon d'une large bande de territoire.

Les lecteurs que la multiplicité et les tracas des affaires détournent de la lecture me sauront gré, je l'espère, de leur donner en quelques lignes les renseignements les plus courts possibles sur la Chine et le Japon qui à cause de leur éloignement et de leur histoire rarement mouvementée attirent peu l'attention des populations de l'Occident.

Pour ceux de mes lecteurs qui ont lu les récits de voyages du comte Roger de Beauvoir sur ces mers lointaines et qui depuis n'ont pas suivi la marche de la civilisation dans ces contrées qu'ils croient être demeurées primitives, des surprises sont ménagées, car un pas considérable a été fait vers le progrès, au Japon surtout qui s'est jeté sans arrière-pensée dans le mouvement qui emporte les nations modernes. Depuis ces récits on croirait fantaisistes cinquante ans se sont écoulés et dans cet espace de temps le Japon, cette France de l'Orient, comme on l'appelle à cause du caractère de son peuple, se dépouillant peu à peu de ses naïves coutumes s'est affublée de la défroque moderne et se vantait sans raison d'une civilisation plus avancée que celle de son voisin. En effet ce dernier pays a progressé pour ainsi dire malgré lui, et sous l'influence persistante et souvent armée des nations européennes moins peut-être encore que par le zèle admirable des missionnaires les portes de ce vaste empire se sont ouvertes, mais non pas toutes grandes, à la civilisation occidentale. C'est surtout au point de vue matériel que les progrès ont été sensibles, car sous le rapport moral la Chine surtout, en est restée aux notions en cours avant l'ère chrétienne. Malgré le dévouement des missionnaires et l'exemple qu'ils ont toujours donné de mœurs austères le christianisme a fait peu de progrès et le paganisme domine encore toutes les consciences, sous la forme du bouddhisme et la religion de Confucius. Cependant ces innombrables populations assoupies par tant de siècles de vie sociale et politique sont réputées d'une grande douceur de mœurs et très industrieuses. L'étranger qui parcourt la Chine et le Japon est étonné de ces champs si bien cultivés et de cette apparence de bien être qui se

manifeste partout et qui annonce un pays riche et prospère. J'ai dit que les mœurs y sont douces. Or on pourrait s'inscrire contre cette assertion en mentionnant les massacres dont la Chine et le Japon ont été le théâtre et qui ont fait couler le sang de tant de martyrs. C'est que lorsqu'il s'agit de religion l'ancienne férocité païenne se réveille et que les préjugés amassés par tant de siècles se dressent contre toute tentative de foi nouvelle. D'ailleurs jusqu'à ces dernières années ces pays de l'Orient ont toujours vu avec défiance les étrangers forcer leurs frontières, que ce fût armés de la croix ou de la carabine. J'ai dans ma dernière revue indiqué la force respective des deux nations ; il ne me reste qu'à dire un mot des engagements que le télégraphe a signalés. La première rencontre a eu lieu sur mer près des côtes de Corée et l'avantage est resté aux Japonais. Un transport chinois a été coulé bas, engloutissant tout l'équipage, et les autres se sont réfugiés dans les ports les plus rapprochés pour échapper à un semblable sort. Une dépêche plus récente nous annonce un nouvel engagement naval qui s'est encore terminé par la victoire de la flotte japonaise. Sur terre l'emprisonnement du roi de Corée est le seul événement important. Ce coup d'audace rend le Japon maître de la situation en attendant que les masses chinoises se jettent sur le territoire en dispute. L'avantage est au début des hostilités tout du côté du Japon qui semble plus préparé à la lutte et avoir depuis longtemps médité cette descente en Corée.

En dépit des prévisions d'un grand nombre il est probable que cette guerre n'amènera aucune intervention des autres nations. Chaque fois qu'une grande guerre s'est engagée des esprits inquiets n'ont jamais manqué de prédire une conflagration générale, mais chaque fois on a laissé les parties belligères lutter en champ clos. Cependant il s'est produit un incident qui pourrait bien faire intervenir l'Angleterre, le transport que la flotte japonaise a fait sombrer naviguant sous pavillon anglais et ayant été attaqué sans qu'il y eût déclaration de guerre. L'occasion est bonne pour John Bull, et il ne la laissera pas s'échapper sans y gagner quelque chose, fut-ce le port de Hamilton qu'il convoite depuis longtemps.

J'aurais encore à parler des événements que la semaine a vu naître sur les différents points du globe, mais l'espace m'est mesuré vu l'abondance des matières. On m'a donné pour cadre une colonne, et je m'aperçois que je vais empiéter sur la deuxième. Force m'est donc de clore un peu brusquement et de dire à mes lecteurs : au revoir !

ADOLPHE POISSON.

Avis de l'administration

Ceux qui ne désiraient pas recevoir L'Echo devaient le retourner le ou avant le premier de juillet dernier. A compter de cette dernière date, ceux qui ne l'ont pas retourné sont considérés comme abonnés réguliers, suivant l'avis que nous en avons donné à tous, et que nous leur rappelons.

LE "BOSTON AIR LINE"

Grâce aux instances répétées, aux démarches incessantes de M. Fréchet, député de Mégantic et de M. Cleveland, député de Richmond et Wolfe, le gouvernement fédéral a accordé un subside de 160,000 pour la continuation du chemin de fer "Boston Air Line" pour un parcours de cinquante milles à travers Wolfe et Mégantic.

MM. Fréchet et Cleveland, ont fait leur devoir ; espérons que les électeurs tiendront un juste compte de l'activité, de l'énergie, de la persévérance que ces messieurs ont déployés pour promouvoir les intérêts de leurs mandataires. Cependant ce subside généreux du gouvernement fédéral n'est pas suffisant pour assurer la construction de cette voie ferrée, depuis si longtemps, désirée et demandée ! même en y ajoutant les \$300,000 que le gouvernement provincial voterait, peut-être, de nouveau, le cas échéant, il ne faudrait pas s'attendre à voir, dans un avenir rapproché, flotter le panache de fumée des locomotives au-dessus de riches campagnes du centre des comtés de Wolfe, Mégantic et Lotbinière.

Dans l'état de démolition financière où se trouve actuellement le monde des chemins de fer, la compagnie qui a bâti le chemin jusqu'à Lime Ridge, ne se soucie guère, paraît-il, de prolonger sa route jusqu'à Québec, du moins pour le présent. Car les cent milles à parfaire coûteraient au bas mot \$1,500,000, puisque \$15,000 sont la moyenne du prix requis pour bâtir un chemin de première classe et acheter le matériel roulant, propre à rencontrer toutes les exigences du trafic.

Qu'il trouver les \$8,000 supplémentaires par mille ? Si nous tenons à avoir des communications rapides et centrales, à garder pour nous les sommes folles qui s'éparpillent chaque année, en frais de transports onéreux, dépenses inutiles, perte de temps etc, etc, il faut mettre de côté nos divergences politiques, et nous unir dans un but commun : celui d'assurer la construction de la voie ferrée que réclament nos plus chers intérêts ! Avec de l'union, de l'entente, de la bonne volonté nous réussirons, peut-être, à former une compagnie des citoyens les plus influents, par la position et la fortune, des comtés de Wolfe, Mégantic et Lotbinière, qui pourraient s'adjoindre des capitalistes étrangers au besoin ! Une telle compagnie, ayant à cœur ses intérêts et ceux des municipalités que doit traverser la ligne projetée, pourrait sans doute surmonter les obstacles qui ont jusqu'ici empêché la réali-

sation d'un projet destiné à faire un grand bien dans les trois comtés ci-dessus nommés. N'oublions pas que les gouvernements ne peuvent assumer la responsabilité de nous bâtir un chemin de fer et que, laissés à leurs propres ressources, nos députés ne peuvent davantage nous le donner ! Ils ont fait leur devoir, aux intéressés de faire le leur ! Aide-toi, le ciel t'aidera !

UN INTERESSÉ

Nouvelles de Victoriaville

—M. Caron, M. P. P. et Madame Caron, sont en promenade chez M. J. N. Mailhot.

—Mademoiselle Paquette, de Québec, qui était en promenade chez M. Théophile Blanchet, est retournée dans sa famille.

—M. E. Bourbeau professeur à l'école d'Industrie laitière de Saint-Hyacinthe est chez M. D. O. Bourbeau ; il assistera à la conférence du cercle agricole dimanche prochain.

—M. Babineau de Montréal est en promenade chez son frère M. Misael Babineau.

—Les exercices des quarante heures ont eu lieu cette semaine. A l'ouverture lundi, le Révd. M. Pothier de Warwick a fait le sermon. Il a parlé avec beaucoup d'éloquence. Un grand nombre de prêtres étrangers sont venus prêter leur concours.

—Le Révd. M. Mailhot, curé de Saint-Louis de Blandford, était ici samedi, en promenade chez M. J. N. Mailhot.

—Il a été remis à M. J. O. Bourbeau, par l'entremise du Révd. M. Gremer, une somme assez considérable.

Il faut croire que la confession a une certaine efficacité.

—Notre ville doit avoir quelque attrait particulier puisqu'il y vient bon nombre de visiteurs. L'hospitalité y est pour beaucoup ; c'est le fonds qui manque le moins dans nos familles canadiennes.

—M. Spégnard des Trois-Rivières, est en promenade chez Madame Zéphirin Perrault.

—M. Eugène Gagné a été victime d'un accident qui aurait pu avoir des suites très graves, sans les soins habiles du Dr Poulin. Il nous fait plaisir de voir qu'il est en voie de guérison.

—La rumeur nous apprend qu'il y aura, avant longtemps, dans notre ville, un marché pour la vente du fromage. On espère que ce sera une source de bénéfices pour les cultivateurs qui pourront profiter de la concurrence que se feront les acheteurs étrangers.

—La Banque Jacques-Cartier, a distribué près de \$20,000 pour la vente du fromage de la première quinzaine du mois de juillet. C'est une augmentation considérable sur les mois correspondants des années précédentes, malgré le fléau des mouches. C'est aussi un résultat très satisfaisant pour nos campagnes. L'inspecteur des fromageries dit qu'il est très content de voir s'opérer une amélioration considérable dans le soin apporté par les cultivateurs à suivre ses instructions.

—Le commerce a été bon la semaine dernière. Cette semaine il s'est produit une petite dépression vu le temps favorable à la récolte du foin.

—Les scieries de M. Mercier sont fermées jusqu'à mardi prochain. On est à réparer la roue hydraulique qui fait mouvoir la plus grande partie des machines.

—La tempête de lundi a causé des dommages assez considérables dans certaine partie de Sainte-Victoire. M. Siméon Bernier nous apprend qu'il est tombé de la grêle en assez grande quantité. Des arbres d'une grosseur considérable ont été renversés ; un abri appartenant à M. Flavien Garand a été emporté par le vent.

—M. Mme Joseph Vézina, manufacturier, sont partis pour une quinzaine de jours. Ils visiteront une partie du lac Saint-Jean.

—M. Rosaire Bourbeau, est aussi parti pour un voyage au lac Saint-Jean et les basses Laurentides.

—M. H. H. Guay, doit partir prochainement avec sa famille, pour le Saguenay.

—On vient de terminer une ligne de téléphone qui nous mettra en communication avec Saint-Valère, on se propose de continuer la ligne jusqu'à Montréal, passant par Joliette, Sorel et plusieurs autres villes importantes le long du fleuve St-Laurent.

—On se plaint beaucoup de certaine ligne de téléphone qui ne fonctionne qu'à ses heures.

—La cause provient de l'inspection qui n'est pas faite assez régulièrement, sans parler de l'impéritie de l'inspecteur.

—La récolte du foin est abondante dans notre paroisse. Le temps a été très favorable.

—Nous apprenons avec beaucoup de regrets la mort de Melle Clara Perrault, fille de feu Zéphirin Perrault. Elle a succombé à une maladie des plus douloureuses. Il y avait déjà longtemps qu'elle souffrait, mais espérant par son silence voir se réaliser ses désirs, elle a attendu trop tard pour en dévoiler le secret.

Victoriaville et les alentours se rappelleront longtemps du dévouement de cette jeune fille. Son service a eu lieu samedi au milieu d'un concours nombreux de parents et d'amis.

ON DEMANDE

A acheter une bonne et belle jumement de famille, tranquille et pesant environ 1200 lbs.

S'adresser à M. CREPEAU, ou au bureau de L'ECHO.

DANS LES CANTONS

Tingwick.—Dimanche 24 courant la foudre est tombée sur la grange de M. Adams. Le feu a détruit la bâtisse avec son contenu : deux chevaux, des voitures, des harnais; des instruments aratoires et une partie de la récolte de foin, le tout évalué à environ \$1000. M. Adams n'avait pas d'assurance.

Tingwick.—H. et S. Blaylock, fils du Révd F. Hôyes, de Danville, étaient les hôtes de Cyr Hébert la semaine dernière.

St-Paul de Chester.—Les paroissiens de notre localité ont décidé de construire une nouvelle église, qui sera l'ornement de notre village et fera honneur à notre digne et zélé curé.

Voici le nombre de beurrieres et fromageries dans les onze comtés des cantons de l'est : Brome, fromageries 40; Compton, fromageries 13, beurrierie, 1; Drummond, fromageries 25; Arthabaska, fromageries 45, beurrierie 1; Mégantic, fromageries 27, beurrieres 2; Missisquoi, fromageries 24; Richmond, fromageries 18, beurrierie 1; Wolfe, fromageries 26, beurrieres 3; Sherbrooke, fromageries 2, beurrieres 2; Stanstead, fromageries 20; Shefford, fromageries 56, beurrierie 1; total fromageries 296; total beurrieres 11; grand total 307.

Comme on le voit, et nous en sommes fiers, Arthabaska figure au second rang Bravo!

Sainte-Anne du Sault.—Suivant la pieuse coutume religieusement observée depuis la fondation de notre paroisse, nous avons, cette année encore, célébré avec éclat, la fête de Sainte-Anne.

En bons canadiens, nous avons mis notre gloire et notre bonheur à honorer en son jour de fête la grande thaumaturge du pays, et la patronne spéciale de notre jeune paroisse à laquelle nous devons toute notre reconnaissance. Par une coïncidence toute providentielle, nous avons assisté en ce jour, à la bénédiction solennelle d'une superbe statue de la Bonne Ste-Anne, don généreux de quelques amis de notre paroisse et d'entendre un magnifique sermon de circonstance prêché par M. l'Abbé Ed. Baril professeur de philosophie au Séminaire de Nicolet. "Le culte que nous rendons aux saints est raisonnable" était la thèse que le savant prédicateur nous a présentée avec une éloquence persuasive, dans des aperçus clairs et élevés avec des développements sublimes.

La musique exécutée par mademoiselle Alice Daveluy, et le chant sous l'habile direction du Dr Ouellet ont été admirables. La fête a été cette année plus que de coutume brillante, et laissera dans nos âmes d'impérissables souvenirs.

M. l'Abbé N. Descoteau curé de St-Sylvere a chanté les vêpres, ici, jour de la fête de Ste-Anne.

M. Ernest Bélanger d'Arthabaskaville, Dlle E. Gélins des Trois-Rivières, Dlle A. Milot de Lowell (Mass), étaient ces jours derniers en promenade chez M. Daveluy. Mde Georges Gouin de Kingsley French village était en visite chez M. Léonard Lafond.

M. Adélard Baril étudiant au Séminaire de Nicolet et à sa sœur Mademoiselle Béatrice, d'Arthabaskaville, étaient en visite chez leur beau-frère M. C. Coillard. M. V. E. Beauvais de la maison W. W. Ogilvie de Montréal et M. Casey de la maison Macgregor Goarlay & Co., de Galt Ont, étaient, cette semaine, de passage en notre village.

L'Avenir.—Le cyclone qui a causé des dommages considérables dans le sud de la province et la partie est des États-Unis, dimanche dernier, s'est fait sentir ici. Le vent soufflait avec fureur. Il n'en aurait pas fallu beaucoup plus pour causer des dommages considérables.

Il a plu beaucoup mais il n'est pas tombé de grêle.

Dimanche a eu lieu le pèlerinage annuel des dames de Sainte-Anne. Accompagné d'un grand nombre de fidèles. Cinq à six cents personnes y ont pris part. Les chants pieux alternaient avec les prières à haute voix. Le spectacle était un des plus édifiants.

Un ami des cultivateurs nous communique le remède suivant, qu'il affirme souverain pour la destruction de la monche des cornes: Faites dissoudre de la résine, ou arcanon, dans de l'huile de lin et enduisez de cette solution, au moyen d'un pinceau, les cornes et les parties du corps de la vache qu'elle ne peut atteindre. Quatre livres d'arcanon ou résine, dans une pinte d'huile de lin suffiront pour un troupeau de 10 bêtes à cornes.

Outre son efficacité, ce remède a le grand avantage d'être propre et

d'entendre leur ancien évêque Sa Grandeur Monseigneur Lafêche qui a donné le sermon au cap de la Magdeleine avec l'éloquence sympathique et la belle voix qu'on lui connaît.

—Vous avez sans doute un compte rendu détaillé de ce pèlerinage, il serait inutile pour moi d'en dire plus long.

—Le jeune Boisvert dont je vous parlais la semaine dernière est mort samedi 28 juillet sans avoir recouvré connaissance.

—Vendredi le 27 juillet des voleurs ont fait sauter le coffre-fort d'un M Atkinson, secrétaire trésorier, du village de Melbourne. Heureusement qu'il n'y avait pas un centin dans le coffre.

Les voleurs abondent depuis quelques temps dans nos villes environnantes Drummondville et Richmond.

Notre ligne téléphonique est en pleine opération depuis une quinzaine de jours. Il est très commode pour nous de pouvoir converser avec les amis d'Arthabaskaville, de Richmond, Sherbrooke, Montréal etc etc.

—La récolte du foin est bien abondante; beaucoup plus forte que l'année dernière. Le grain sera beau mais la récolte pourrait bien être pas very heavy. Les patates cependant sont très abondantes: Le blé-d'inde est aussi très beau.

VEGA.

Tingwick 31 juillet 1894

Les directeurs du Cercle Agricole de la municipalité de Chénier, réunis, le 28 courant, en assemblée annuelle, ont décidé à l'unanimité, pour couper court aux difficultés présentes, de vendre le magnifique taureau Jersey enregistré, acheté l'hiver dernier. Voilà une occasion unique pour un cercle agricole qui voudrait acheter un beau taureau reproducteur à bon marché.

ALPH. CANTIN, Secrétaire-Trésorier du Cercle Agricole de Chénier.

VIENT DE PARAITRE

Amour et Haine ou le drame de Bièvre

MAGNIFIQUE VOLUME DE \$2.50 FOUR 25 CENTS

Cet ouvrage vient de paraître en France et le Petit Journal quotidien qui a la renommée de publier les plus beaux feuilletons, s'est empressé d'en donner la primeur à ses lecteurs.

L'Événement de Québec le publie sous son vrai titre: "Le Drame de Bièvre".

Le Messenger de Lewiston, États-Unis, le publie sous le titre de "Un Drame dans un Asile".

L'empressement avec lequel ces journaux publient cet ouvrage est la preuve la plus évidente que c'est un chef-d'œuvre de littérature sous tous les rapports et nous avons lieu de croire que tous s'empresseront de s'en procurer une copie.

Qu'on se hâte d'acheter Amour et Haine ou le Drame de Bièvre à 25 cents, pendant les quelques jours qu'il sera en vente dans les dépôts de journaux. Adressez par lettre, Leprohon et Leprohon, éditeurs de la Nouvelle Société de Publications Françaises, 25 rue Saint Gabriel Montréal, Canada.

N.B.—Mentionnez le journal.

Nouvelles Locales

M. Rod Boudreau secrétaire privé de l'Hon W. Laurier est revenu parmi nous, Lundi 30 courant, retour d'Ottawa où il a passé le temps de la session.

Les exercices des 40 heures ont été suivies avec une assiduité et un empressement digne des plus grands éloges par la catholique population de Victoriaville. Lundi, Mardi et Mercredi de cette semaine les communions étaient nombreuses le matin et une foule pieuse et recueillie ne cessait de remplir l'église.

Nos félicitations cordiales à Messieurs les docteurs Belleau et Blondin, qui ont installé des lampes devant leurs résidences et suppléent ainsi, partiellement, à l'impéritie et à l'inqualifiable indolence de nos édiles.

Le Revd. Mr. Chabot, professeur au collège de Ste-Anne de Lapécaire, était de passage en ce village dimanche dernier. L'hôte de M. J. N. Gastonguay.

Un ami des cultivateurs nous communique le remède suivant, qu'il affirme souverain pour la destruction de la monche des cornes:

Faites dissoudre de la résine, ou arcanon, dans de l'huile de lin et enduisez de cette solution, au moyen d'un pinceau, les cornes et les parties du corps de la vache qu'elle ne peut atteindre.

Quatre livres d'arcanon ou résine, dans une pinte d'huile de lin suffiront pour un troupeau de 10 bêtes à cornes.

Outre son efficacité, ce remède a le grand avantage d'être propre et

d'un emploi nullement répugnant.

Mesdemoiselles Crépeau de Lanoraie, qui étaient en visite chez leur oncle M. Eug Crépeau avocat de notre village sont parties mercredi pour Wotton.

M. Henri Laurier et sa famille sont partis, pour Montréal, où ils comptent passer une quinzaine de jours en villégiature.

Le Révd. Frère Sédonius autrefois Directeur du collège d'Arthabaskaville était en visite dans notre village, mardi dernier, l'hôte des R. F. du Sacré-Cœur.

Monsieur Félix Baril, l'entrepreneur industriel et homme d'affaires de Warwick, était de passage en notre village mardi dernier.

Le Révd. M. Bellemare curé de St-Paul de Chester était de passage en notre village Mardi.

M Bourbeau-Rainville et Melle Joséphine Bourbeau sont revenus parmi nous, retours de leur promenade.

Aux derniers examens du barreau à Québec, M. Bourbeau a été admis à l'étude du droit. Il passera brevet sous M. l'avocat Lemieux et étudiera à l'université Laval.

Le Révd. M. Lafond curé de Ste Elizabeth était de passage en notre village jeudi.

Messieur et Madame Drouin sont en visite chez M. Léon Brunelle depuis quelques jours.

Mademoiselle Hudon qui était en visite chez M. J. B. Ouellet est retournée hier dans sa famille, aux États-Uni.

M. F. X. Vachon artiste photographe d'Agnès (Lac Mégantic) et sa jeune épouse étaient de passage en notre village, les hôtes de notre imprimeur M F X. Létourneau. Madame Vachon, née Barbe, qui est française a pratiqué avec succès l'art médical ayant obtenu son diplôme à l'université de l'évêque Bishops de Montréal.

Par proclamation du lieutenant-gouverneur en conseil, la prison de Québec servira aussi à l'avenir de prison commune et de maison de correction pour le district d'Arthabaska.

Mademoiselle Emmeline Archambault, de Montréal, est en promenade en notre village, l'hôte de Madame Laurier.

La société Farley et de Billy, de Victoriaville, a été dissoute de consentement mutuel. Les affaires de cette maison seront continuées par Messieurs F. X. de Billy & Co.

Plusieurs personnes de notre village et de Victoriaville, ont actuellement l'essai d'un remède inventé par M. le médecin-vétérinaire Tellier de St-Hyacinthe pour l'extermination des mouches des cornes. L'expérience n'est pas complètement encore, mais pour autant qu'on peut en juger des aujourd'hui, par les résultats obtenus, le remède répond parfaitement au but et se recommande aux cultivateurs.

M. Treffle Maheu, de notre village, qui est le dépositaire du remède de M. Tellier, en garantit l'efficacité. Il s'engage à rembourser l'argent à toute personne, qui après en avoir fait l'expérience, en suivant rigoureusement les prescriptions, ne s'en trouvera pas satisfaite.

Il est rumeur qu'une poursuite doit prochainement être instituée contre la corporation de notre village pour la contraindre à éclairer nos rues, ou à faire abattre les arbres qui obstruent la clarté de jour et de nuit.

Il serait malheureux de voir disparaître la verdure qui fait l'ornement du village, mais si le conseil se faisait taper sur les doigts, nous applaudirions des deux mains.

Le pèlerinage de notre paroisse au sanctuaire de la Bonne Ste-Anne organisé par le Revd M. Milot a été couronné du plus complet succès. Le nombre des pèlerins était de 950. Nos félicitations au Revd. M. Milot.

Au retour les pèlerins firent escale à Québec et au cap de la Madeleine: A ce dernier endroit, ils eurent le bonheur d'entendre un superbe sermon, prêché par Monseigneur Lafêche, sur l'import-

tance des pèlerinages. Nous pensons inutile de faire de plus amples commentaires, les grandes qualités oratoires de l'illustre évêque des Trois-Rivières étant trop connues, pour avoir besoin de nos éloges.

St-Ferdinand d'Halifax

Monsieur le Rédacteur,

Votre aimable correspondant de St-Ferdinand ayant oublié "d'ajouter" sa plume la semaine dernière, et les membres du Club Non Pareil ne sachant, si elle est prête pour vous donner un rapport de leur pique-nique, ce à quoi ils tiennent, me chargent bien malgré moi, vous assurez, de vous expédier un long rapport relatif ce qui s'est passé durant cette mémorable et inoubliable journée.

Par où vais-je commencer! Vous parlerai-je du lac! Ceux qui le connaissent disent qu'il peut être comparé aux plus beaux de la Suisse, cette appréciation est peut être exagérée, mais venant d'un haut et distingué personnage, soumettons-nous. Vous parlerai-je de la température? Bien malgré nous, nous devons rivaliser avec les "canards"! C'est assez dire.

Sans chercher plus longtemps, au risque de m'attirer les foudres du club, je me décide à vous parler "du restaurant".

Mais, mais "fant pas les oublier"! après s'être donné tant de mal, ces pauvres demoiselles ne pourraient certainement dormir, si on ne parlait de leur toilette. Savez-vous, M. le Rédacteur, que St-Ferdinand possède, non pas de jolis mais de très-jolis minois. A mon goût cela suffit pour "relaisser la toilette". En tous cas, au "départ", le groupe présentait un coup d'œil charmant et eut pour effet de faire soupirer de bon cœur les gens d'un âge plus avancé.

Après ce que je viens de vous dire, vous parlerai-je du dîner? Tout le monde sait de quoi se compose un dîner de pique-nique; mais je ne puis passer sous silence le dernier mets servi, désirez-vous le deviner? En vous le donnant, en cent vous vous égaretez; tenez je vais vous le donner tout desuite: Eh bien! ce dernier mets, ce dernier dessert si vous aimez mieux, était un "plat d'avoine"!

Il paraît que la digestion en est très difficile. Si j'étais plus méchant, je démontrerais celles qui sont causes de cet incident; mais, pard n pour la première offense! En passant, permettez-moi de dire, que votre correspondant a su se tenir à distance du fameux plat. Mais sans en appor-ter quelques grains qu'il gardé pour faire sa preuve, si besoin en est plus tard. Le discours de circonstance devait être prononcé par M. Zoel Landry. Ses affaires l'ont empêché de se rendre. Plusieurs autres auraient aimé à répandre leur éloquence, mais le picotin qu'ils avaient avalé, ne leur permettait pas de rester en place. Pauvres malheureux! On paye pour apprendre. Je me fais long M. le Rédacteur, aussi j'abrége! Au nom du club, je remercie les dames qui ont bien voulu nous accompagner, nous garderons un bon souvenir d'elles et nous espérons que dans le futur nous aurons encore le plaisir d'être honorés de leur aimable présence.

Quant aux organisateurs, ils doivent être fiers de leurs succès. Donc, merci, et soyez certain que chacun est enchanté de "petit voyage", et que les éloges ne faisaient pas défaut. Pour ma part, je serais "aux anges" sans la tâche que vous m'imposez, et vous informez de chercher un autre correspondant pour le prochain pique-nique. Au revoir donc merci.

Merci aussi à vous M. le Rédacteur pour votre trop grande indulgence, et vous prie d'excuser le trou.

ADA MIL.

Décès

Le 28 juillet dernier en notre village Marie-Louise Antoinette enfant de M. Gédéon Bergeron menuisier, à l'âge de 8 mois.

LA COMPAGNIE DE

Medecines Veterinaires

DR. TELLIER

BUREAU ET LABORATOIRE

St-Hyacinthe - Que.

SUCCURSALE: RUE LEMOINE, MONTRÉAL

SPECIALITÉS:—Liniment.—Guérison de la Colique.—Poudre contre la toux.—Os-Mel-Tan.—Corrosif Vétérinaire.—Poudre Guérissante.—Poudre Vermifuge.—Faiblesse des Reins.—Onguent de Pied.—Onguent pour les Crevasse.

Exterminateur des Mouches des Cornes

— VENDU GARANTIE —

Argent rendu si le remède ne répond pas à l'attente.

T. Maheu,

ARTHABASKAVILLE

Arthabaskaville, 4 août 1894.—j.n.o.

Cyrille Hebert

MAITRE DES POSTES DE

TINGWICK

Successeur de fu P. Hébert

Magasin Général

(Fondé en 1860.)

Tient en mains un assortiment considérable et varié de marchandises sèches, Vaisseau, à Ferronneries, Epicerie du meilleur choix, et à des prix qui défient toute compétition.

Tingwick, 4 août 1894.—j.n.o.

A Vendre

Une magnifique terre d'une soixantaine d'arpents, dont vingt-cinq en terre de pointe, en bon ordre, à quelques arpents seulement du Village d'Arthabaskaville, bonne grange neuve. Conditions faciles.

S'adresser à M. CREPEAU, Avocat.

Arthabaskaville, 4 août 1894.—j.n.o.

Terrains a vendre

LE SOUSSIGNÉ VENDRA A DES CONDITIONS faciles les lots No 28 et 29 du 8me rang, 26, 27, 28 et 29 du 7me rang de Warwick, paroisse de St-Albert.

Ces terrains sont propres à la culture, et il y a encore du bois de commerce dessus.

Pour plus amples détails, s'adresser à LOUIS GAUTHIER, Village de Warwick.

Warwick, 4 août 1894.—j.n.o.

MAGNIFIQUE TERRE A VENDRE

A TINGWICK

Une terre de qualité supérieure, propice à tous genres de culture, ancienne propriété Léon Leblanc, contenant 150 acres, dont 80 en bon état de culture, située dans le 6me rang, avec maison, hangar, étables et granges en parfait ordre, bien écloirée et fossagée.

A 1/4 mille de l'église, d'une beurrierie, d'une fromagerie, d'un moulin à farine et à scie.

Plus de 20 vaches laitières paissent cet été sur cette terre.

Vente à conditions et prix avantageux.

Adressez à Cyrille Hebert, Marchand.

Tingwick, 28 juillet 1894.—j.n.o.

COMMERCIAL HOUSE

La maison par excellence pour les voyageurs, vastes salons, chambres richement meublées. Service de première classe, magnifique salle d'échantillons.

Au centre des affaires.

COIN DES RUES — ST-CALIXTE ET ST-LOUIS SOMERSET

R. ST-PIERRE & Cie Propriétaires.

P. S.—Aussi un écurie de louage à la disposition du public et des voyageurs.

Le Succes! Le Succes!! Le Succes!!!

INIMEMENT INFAILLIBLE

Ce nouveau remède est vraiment le bienfaiteur de l'humanité souffrante.

Sans égal pour guérir les brûlures, coupures, écorchures, toutes blessures ou plaies sur la chair vive.

Apporte un prompt soulagement contre les douleurs nerveuses, entorses, rhumatismes, jointures raidies, etc, etc, etc.

Des milliers de familles regardent ce remède comme indispensable à la maison et en tiennent constamment sous la main. Essayez-en une bouteille et vous ne voudrez plus vous en passer.

En vente dans tous les magasins, pour 25 centimes la bouteille.

8 juin 1894.

Hotel Albion

(En face du Palais de Justice)

ARTHABASKAVILLE

Cet hôtel est le plus connu et le plus populaire dans les cantons de l'Est.

Les dernières améliorations, que lui a fait subir son propriétaire, en font sans aucun doute, l'égal de ses rivaux par toute la province.

Venez et voyez par vous-même Chambres spacieuses et bien éclairées, lits des plus confortables, chambre de bain à eau chaude et eau froide.

Liquères fines et toutes de premier choix.—Cigares des meilleures marques, tels que: DEL MONTE, FAVORITE, Etc., Etc.

REPAS A TOUTE HEURE

N. B.—Le propriétaire prie respectueusement ses clients de lui faire part de toute négligence dans le service, chose à laquelle il remédiera promptement.

PIERRE MAHEU, Propriétaire.

PIERRE A MOULANGE

Le Soussigné ayant fait un voyage spécial en France, ce printemps, pour faire l'achat de

Pierre a Moulange

informe les propriétaires de moulins qu'il vient d'en recevoir

2 000 morceaux

choisis par lui-même, et de qualité supérieure à celle de l'année dernière.

M. LACROIX vendra également cette pierre au morceau à ceux qui désirent l'acheter ainsi.

DE PARIS: Il a en mains 12 paires de moulanges de premier choix, au plus bas prix.

CORRESPONDANCE SOLICITEE.

E. A. LACROIX, Rue St-Antoine, Trois-Rivières.

16 juin—1 a.

MAGASIN

LIQUEURS EN GROS

Le soussigné a l'honneur d'informer le public en général, et ses amis et clients en particulier, qu'il a ouvert un magasin pour la vente en gros (par 2 gallons et plus) des

VINS ET LIQUEURS

DE TOUTES SORTES

Station de Somerset

Il aura toujours en mains un assortiment considérable et varié: ses prix défieront toute compétition, et il garantira toujours la qualité de ses liquères.

Une visite est respectueusement sollicitée. Venez et vous serez satisfaits.

EVANGELISTE GOSSÉLIN.

Somerset, 28 juillet 1894.

On demande

Une belle jument, environ douze cents livres, garantie exempte de défaut.

S'adresser au bureau de "l'Echo."

HORAIRE

CHEMIN DE FER

COMTE DE DRUMMOND

La route la plus courte et la plus rapide entre

NICOLET,

MONTREAL,

BOSTON,

NEW-YORK & HALIFAX

— ET LES —

ENDROITS INTERMEDIAIRES

JULIET 1894

Express No. 1. STATIONS Express No. 2.

8.30 p.m. arr. Nicolet part 7.15 a.m. 8.14 " " Ste-Monique " 7.31 " 7.56 " " St-Leonard " 7.49 " 7.38 " " Mitchell " 8.05 " 7.28 " " Blake " 8.10 " 7.28 " " Carmel " 8.16 " 7.19 " " St-Cyrille " 8.25 " 7.05 " " 1 Drummondville " 8.40 " 6.47 " " St-Germain " 8.52 " 6.35 " " Duncan " 9.04 " 6.30 " " St-Eugène " 9.09 " 6.10 " " St-Hélène " 9.21 " 6.08 " " St-Edouard " 9.31 " 5.50 " " Ste-Rosalie " 9.50 " 5.45 " part 2 St-Hyacinth arr. 10.00 " 5.40 " arr. G.T.R. St-Hyacinthe p. 10.28 " 4.55 " part Belœil arr. 11.05 " 4.20 " " St-Lambert " 11.45 " 4.00 " " G.T.R. Montréal " 12.05 "

* Trains n'arrétant que sur signaux. 1 Drummondville avec le Pacifique Canadien. 2 St-Hyacinthe avec le Grand-Tronc et le Pacifique-Canadien.

Les passagers pour les États de l'Ouest peuvent acheter leurs billets aux stations du chemin de fer du comté de Drummond, et faire chaque leur bagages pour tous les endroits.

Les passagers venant des États de Nouvelle-Angleterre devraient s'assurer que leurs billets passent par le Vermont, Central, le Grand-Tronc et le chemin de fer du comté de Drummond.

Billets vendus pour toutes les stations du Grand-Tronc et aussi pour toutes les principales villes de la Nouvelle-Angleterre et de New-York. Bagage chargé à destination.

Les trains circulent tous les jours, le dimanche excepté.

W. MITCHEL, A. OUELLET, Gérant, Ag-Gén-Pass. Bureaux Principaux: Drummondville, Qué. Canada } 30 juin 1894.

<

Le testament de Mgr Taché

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur donnant le texte du testament de Mgr Taché en son vivant archevêque de St-Boniface :

1° Je soussigné Alexandre Antonin Taché, archevêque de St-Boniface, dans la province de Manitoba considérant : d'un côté la certitude de la mort et de l'autre l'incertitude de la dernière heure, désire profiter de la jouissance libre de mes facultés pour faire mon testament, désirant que ce qui suit soit considéré comme ma dernière volonté :

2° Je recommande mon âme à Dieu, le priant de pardonner mes péchés, par les mérites de mon Sauveur Jésus-Christ et l'intercession de la bienheureuse Vierge Marie du glorieux St-Joseph et de mes saints patrons.

3° Je demande pardon à ceux que j'ai pu offenser, affliger ou scandaliser de quelque manière que ce soit.

4° Je pardonne volontiers tout ce qui peut avoir été dit, entrepris ou fait contre moi. Je n'ai ni haine, ni désir de vengeance contre qui que ce soit.

5° Je remercie mon clergé pour son zèle pour la gloire de Dieu, et le salut des âmes. Je le remercie aussi pour la satisfaction qu'il m'a donnée par son respect et son obéissance. Je dit la même chose aux membres des communautés religieuses, consacrés aux œuvres du divin ministère, à l'éducation et aux œuvres de charité dans mon diocèse.

6° Ma reconnaissance et mon affection sont dues d'une manière spéciale à la congrégation des missionnaires Oblats de l'Immaculée Conception. J'ai prié le Rév. vicaire général et toute la congrégation d'accepter l'expression de mes plus profonds sentiments de reconnaissance pour la faveur qu'ils m'ont accordée personnellement, en m'admettant dans cette sainte famille que j'aime si profondément.

Mes remerciements aussi en mon propre nom, ceux de l'archidiocèse, au nom, de toute la province ecclésiastique de St-Boniface pour le bien que les Oblats ont fait et font encore dans cette province, particulièrement pour leur zèle pour la conversion et la sanctification des pauvres tribus sauvages.

7° Je ne dois rien, ni ne possède rien, conséquemment je n'ai rien à laisser. Toutes propriétés mobilières ou immobilières que j'administre sont les propriétés de la "Corporation archiepiscopale catholique romaine de St-Boniface", et continueront d'y appartenir après ma mort comme de mon vivant, cela doit comprendre non seulement les propriétés et le capital de ladite corporation mais aussi les propriétés et le capital en mon nom personnel.

8° Je suis l'exécuteur des testaments de MM. George Henri Duchambau, Antonio Gingsras sr., et Alex Kuttson, décédés. Naturellement, ce qui appartient à ces trois successions ne doit pas être confondu avec ce qui appartient à la corporation archiepiscopale et les exécuteurs y doivent leur plus entière considération.

9° Les membres de ma famille n'attendent aucun legs de moi ; ils connaissent mon affection pour eux et en sont satisfaits. Qu'ils reçoivent mes adieux avec l'assurance de mon profond attachement ; qu'ils prient Dieu pour mon âme et qu'ils vivent en bons chrétiens.

10° Les quelques dettes que j'ai contractées pendant mon administration ont été aussi contractées au nom de la corporation archiepiscopale et elle les paiera.

11° Mes dépenses funéraires devraient être payées par la corporation archiepiscopale. Je désire que mes obsèques soient aussi simples que possible, mais en parfaite harmonie avec les ordonnances de la liturgie désirant même après ma mort démontrer mon entière soumission au sages prescriptions de l'Eglise.

12° Je demande à l'Evêque et aux fidèles de la province ecclésiastique de St-Boniface de se rappeler de moi en présence de Dieu en montant les degrés du saint autel et en recevant la sainte communion. Je demande l'aumône de quatre cents messes autant pour le repos de mon âme qu'en accomplissement des promesses faites ou obligations encourues envers ceux qui ne sont plus ou se sont recommandés à mes prières. Si mon successeur est nommé lorsque je mourrai, je lui demande d'être assez bon de faire exécuter mes dernières volontés ; si d'un autre côté, le siège est vacant je nomme le Rév. J. M. Ritchot, curé de St-Norbert, le Rév. A. A. Cherrier, curé de l'Immaculée Conception et le Rév. P. J. Allard et le vicaire Maisonneuve, mes exécuteurs testamentaires.

13° Huit parts de la banque de Toronto ont été déposées entre mes mains en fidé-commiss et à ma mort deviennent la propriété des sœurs de Charité de l'Hôpital Général de St-Boniface.

Fait, signé, scellé de ma propre main à St-Boniface, province de Manitoba, Canada, ce huit juin 1893, en présence du Rév. E. Rocan et du Rév. Eug. Gauthier.

ALEX. ANTONIN TACHÉ, Archevêque de St-Boniface.

déclarée Vénérable le 28 Avril de l'année 1892 ; c'est-à-dire qu'à cette date le Saint Père a permis l'instruction de son procès en béatification.

Avant que la Vénérable d'Youville soit déclarée Bienheureuse il se passera sans doute encore plusieurs années, car la procédure en ces matières est longue, minutieuse et dure parfois plus d'un siècle.

On distingue quatre degrés dans cette ascension progressive : celui de *Serviteurs de Dieu*, celui de *Vénérables*, celui de *Bienheureux*, et enfin celui de *Saint*.

Les *Serviteurs de Dieu* sont ceux qui meurent en laissant une réputation publique de sainteté ;

Les *Vénérables* sont ceux dont la cause a été introduite à Rome, et dont la sainteté est prouvée par des documents authentiques.

Les *Bienheureux* sont ceux auxquels le pape permet de rendre un culte dans des lieux déterminés, une province, un diocèse, ou un ordre religieux.

Enfin, on donne le nom de *Saints* à ceux dont le culte est prescrit dans l'Eglise par un jugement solennel du Souverain-Pontife.

Géographie nouvelle

Nous ne citerons pas le grand journal quotidien dans lequel nous avons extrait l'étonnante nouvelle que voici :

Belgrade. — Une grande exaltation a été causée à Belgrade par l'arrestation d'un anarchiste étranger, à Nixh, où réside actuellement l'ex-roi Milan et son fils le jeune roi Alexandre. Les papiers trouvés sur l'individu, indiquent qu'il était en relation avec les anarchistes français et qu'il était venu à Nixh depuis peu de temps. On croit qu'il avait l'intention de tuer le roi.

Faire de Belgrade une ville de Belgique voilà qui dépasse légèrement les bornes de la permission. Il n'est pas d'obligation qu'un journaliste connaisse Nixh et jusqu'à certain point on serait tenté de l'excuser d'en faire une localité belge, mais publiez sous la rubrique *Belgique*, une nouvelle venant de Belgrade, c'est ce qui n'est permis à personne, à notre époque, où un dictionnaire Larousse coûte une bagatelle, et encore moins à quelqu'un qui se mêle de faire du journalisme ne fut-ce qu'à coups de ciseaux ! Que les ciseaux aient au moins quelques connaissances, ne fut-ce qu'à coups de dictionnaire, s'ils ne peuvent avoir de l'esprit !

Le tombeau de Léon XIII

Suivant l'usage, Sa Sainteté Léon XIII a donné des ordres pour l'exécution de son tombeau.

C'est le sculpteur Mariani, le plus célèbre des artistes de Rome et de l'Italie, qui est chargé de ce travail.

Le monument est en marbre blanc de Carrare.

Sur la table, qui ferme le tombeau on voit un lion couché une de ses griffes reposant sur la tiare.

A droite s'élève la statue de la Foi tenant un flambeau d'une main les Saintes Ecritures de l'autre, à gauche, celle de la Vérité portant d'une main le miroir symbolique et les armoiries du Pape de l'autre.

Sur la paroi du sépulchre, sous le lion, taillée en grandes lettres noires, apparaît l'inscription concise simple et humble :

HIC LEO XIII P. M.

PULVIS EST

Cigit : Léon XIII Souverain Pontife Poussière

Le choléra en Europe

Pendant la traversée de St-Petersbourg à Lubeck, le cuisinier du Steamer *Helix* est mort du choléra asiatique et a été jeté à la mer.

Les Etats du Danube ont pris des mesures sanitaires pour empêcher le choléra d'étendre ses ravages au delà de la Russie.

Une dépêche de St-Petersbourg dit que le choléra diminue et que l'on croit la période la plus dangereuse passée.

Une femme arrivée de St-Petersbourg à Berlin, à l'hôpital moribonde atteinte du choléra, est en bonne voie de guérison.

Des informations reçues au "Marine Hospital" Bureau de Washington prouvent que le choléra continue à s'étendre en Europe, un premier cas de choléra s'est produit à Berlin. Le consul Savage a annoncé que plusieurs cas de choléra se sont produits à Nantes.

L'épidémie se propage à St-Petersbourg, il y a 1,000 cholériques dans les hôpitaux de la ville. Il y a en moyenne, tous les jours, 200 nouveaux cas et 100 décès.

Le comble de la galanterie :

Refuser de battre les cartes, parce qu'il y a des dames dans le jeu.

Faits Divers

CANADA

— Saint-Jean, Ile d'Orléans, est en révolte contre le gouvernement fédéral.

En 1890, le gouvernement fédéral a acheté le quai construit par la compagnie du quai et imposé une taxe d'un centin par cent livres sur les marchandises débarquées à ce quai.

Le gardien du phare M. Chas Langlois, fut nommé percepteur, mais ne put collecter un centin, les gens de l'endroit lui riaient au nez. Finalement deux hommes de la police fédérale arrivèrent jeudi dernier.

Jeudi soir, ils saisirent plusieurs articles sur lesquels ont avait refusé de payer la taxe et furent injuriés.

Vendredi soir, à l'arrivée du bateau, une quarantaine d'hommes étaient sur le quai pour enlever des barils de farine et autres cois sans payer taxe.

Un nommé Dupuis, forgeron, et un autre colosse incitaient les habitants de l'endroit à la révolte. Le nommé Dufour s'empara d'un baril de farine et la lança sur les officiers qui faillirent être écrasés.

La foule criant "A l'eau ! jetons-les à l'eau !" allait s'emparer des hommes de police lorsque ceux-ci, tirèrent leurs revolvers et les braquèrent à la tête des émeutiers et les firent reculer.

Le gardien du phare s'est sauvé en jurant de n'y plus retourner. La foule a enlevé plusieurs colis puis s'est dispersé en menaçant les agents.

Samedi une vingtaine d'hommes armés de revolvers se rendent à la maison de pension des agents au bout du quai et crièrent au propriétaire de mettre les hommes de police à la porte. Sur le refus du patron, ils criblèrent de balles les fenêtres des chambres des agents de police puis se dispersèrent en criant vengeance.

Les agents, se voyant dans l'alternative de tuer ou d'être tués ont quitté l'île.

Le maire de St-Jean I. O. M. P. C. Blouin, a fait tout en son pouvoir pour apaiser les esprits.

Ceux qui connaissent la population pensent qu'il y aura certainement du sang versé.

Les paroisses avoisinantes sympathisent avec les habitants de St-Jean.

Les députés du comté de Montmorency ont insisté pour que le gouvernement retire ses agents, mais celui-ci veut avant tout faire observer la loi.

La population de St-Jean se livre à la contrebande d'alcools.

Il y a trois ans une escouade de douaniers a été mise en déroute après avoir découvert un dépôt de contre bande sans pouvoir y toucher.

La population entière jusqu'aux femmes, juraient la mort des agents du revenu.

— Un incendie signalé dans les rues Arcade et Emile à Montréal, mardi 24 courant à 3 heures du matin a réduit en cendres 32 maisons. Heureusement on n'a aucune perte de vie à déplorer quoique Madame F. O. Grothé en se sauvant avec ses deux enfants eut le dos et les cheveux brûlés. Cette conflagration prive 28 familles de leur abri. Les pertes sont évaluées à \$85,000, en partie couvertes par les assurances.

— Pong Jung, un chinois de Hamilton Ont a conté fleurette à Mary Beatty qui a consenti à devenir l'épouse légitime du céleste. Cependant la jolie Mary s'était fait donner de l'argent, des bijoux, des toilettes &c., par l'amoureux chinois et pendant les deux ans que durèrent leurs relations la valeur des objets s'élevait à \$400. La date du mariage était fixée au 23, mais au dernier moment la jeune Mary faussa compagnie au chinois. Pong Jung voudrait avoir des cheveux pour se les arracher de douleur et de désespoir !

— Harry Hunter, apprenti du TIMES de Moncton, revenant de la Pointe-au-Chêne, a été victime d'un grave accident qui devrait servir de leçon aux jeunes gens trop audacieux. Entrant dans Moncton le train marchait à sa vitesse ordinaire, quand Hunter sauta pour prendre une rue qui traverse la voie ferrée. Il retomba en arrière, se fracassa la tête et reçut plusieurs autres blessures. On craint pour sa vie.

— Une terrible collision a eu lieu sur le chemin de fer Windsor et Annapolis près de la station d'Henison entre le train spécial de Kentville pour Windsor et le train d'excursion de Windsor pour Digby. Les deux convois se sont rencontrés avec force dans une courbe, le TENDER d'une locomotive a été lancée en arrière d'un char de première classe, une distance de 20 pieds. Heureusement il n'y avait personne dans ce char.

Plusieurs personnes ont été blessées plus ou moins grièvement.

— M. Herbert Wyman, fils de M. Georges Wyman, de Sanford, s'est noyé à Yarmouth. Il se promenait en chaloupe en compagnie de deux demoiselles et ramait debout sur la barque, lorsque ses pieds glissèrent et il tomba dans l'eau. Son cadavre ne fut retrouvé que quelques heures après l'accident.

— Trois jeunes gens, des Trois-Rivières, les nommés Verret, Guillemette et Vadeboncoeur, âgés respectivement de 14, 15 et 17 ans, se sont noyés, dimanche 29 courant, en se baignant dans la rivière St-Maurice.

— Daniel Sullivan et James Travellan, sortaient du sable à mortier d'une excavation dans la côte St-Antoine (Montréal), à quatorze pieds de profondeur, Sullivan se trouvant au fond de l'excavation.

Tout à coup le mur de sable qui s'élevait au-dessus des deux hommes s'effondra, ensevelissant Sullivan qui fut retrouvé debout.

Travellan qui venait d'échapper au danger se mit à enlever le sable qui couvrait le malheureux.

C'est qu'après avoir enlevé au moins deux pieds de terre qu'il retrouva le malheureux qui respirait encore quelque peu, mais qui expira avant l'arrivée de l'ambulance de l'Hôpital Général.

Le défunt était, paraît-il, sous l'influence de la boisson lorsque l'accident est arrivé et refusait d'écouter les avertissements de son compagnon, qui lui disait qu'il s'exposait à un danger imminent.

Leon Lambert Marchand

Tient en mains, un assortiment complet de marchandises sèches groceries, ferronneries, etc, etc.

St Ferdinand d'Halifax, P. Q.

ON DI MANDE. — UNE couple de jeunes garçons et de jeunes filles, d'une quinzaine d'années, trouvant de l'emploi à la manufacture de cigares du village d'Arthabaskaville, en s'adressant immédiatement à

MAHEU & DUFRESNE, Manufacturiers.

Arthabaskaville, 28 juillet 1894. — j. n. o.

DR. E. C. P. CHEVREUILS Médecin-Chirurgien SOMERSET CONSULTATIONS A TOUTE HEURE

LA BANQUE JACQUES-CARTIER PLISSISVILLE

Toutes les affaires de banque en général sont transigées à cette agence. Intérêt à 4 par cent payé au déposants.

Chevrefils & Lacerte, AGENTS.

E. DUBOIS, COMPTABLE.

LIBRAIRIE

Ouvrages français, américains et anglais, — reliés et brochés.

Religion.— Science.— Philosophie.— Economie politique.— Economie sociale.— Economie rurale.— Agriculture.— Poésie.— Littérature.— Droit et jurisprudence.— Enseignement.— Livres d'utilité et d'agrément.— Œuvres de luxe.

TRAITES DE GEOGRAPHIES

CARTES GEOGRAPHIQUES

Livres illustrés pour distribution de prix

Bibliothèque des Enfants

Bibliothèque des merveilles

RELIURE

PAPETERIE

TOUT CE QU'IL FAUT POUR Ecrire

Papier ordinaire, de fantaisie de luxe

Enveloppes de toutes qualités, formes et dimensions

PLUMES ASSORTIES, ENCRE S. VARIÉES, CRAYONS DIVERS

Articles de toutes sortes pour écoles, bureaux établissements de commerce et pour les maisons particulières

MUSIQUE

DÉPÔT DE JOURNAUX et autres périodiques

Parfumerie, Médicaments, Articles de fantaisie

Parfums de provenances diverses et de qualités assorties. Savons de toilette.

Remèdes et médicaments de toutes sortes, dans l'usage général.— Objets d'utilité pratique et de goût.

Depositaire du célèbre tonique :

Vin Mariani

E. Tremblay

ARTHABASKAVILLE

Coin des rues de l'Eglise et de la Cour. Entrée rue de l'Eglise.

J. N. TURCOTTE.

Marchand-général

DRUMMONDVILLE P. Q.

Magasin de gros et de détail

Marchandises sèches, provisions, épicerie, vins, liqueurs, quincailleries, ferronneries, enfin l'assortiment le plus complet, le plus varié qui puisse se trouver, et à des prix qui défient toute compétition.

N. B.— Les messieurs du clergé trouveront à ce magasin un vin de messe pur, de qualité supérieure et à meilleur marché que partout ailleurs.

G. A. DUCLOS

GRAND-CENTRAL HOUSE

Drummondville P. Q.

Le soussigné a l'honneur d'inviter le public voyageur à son hôtel qui vient de faire réparations et remettre à neuf.

Ce magnifique hôtel, au centre de la ville, offre un coup d'œil ravissant au voyageur, et du haut de ses galeries commande une belle vue de la rivière St-François, de ses chutes et de ses vallées verdoyantes. Le touriste et l'homme d'affaires trouveront à cet hôtel tout le confort désirable; belles chambres, bons lits salons somptueux, table à satisfaire le gourmet le plus difficile, bonnes liqueurs, cigares de choix, salles d'échantillons, barbier coiffeur attaché à l'établissement.

Enfin rien n'a été épargné pour le confort des voyageurs et satisfaire la clientèle la plus exigeante. Venez et vous verrez.

G. A. DUCLOS, Propriétaire.

17 juillet 1894.

EPICERIES! EPICERIES! EPICERIES!

OYEZ! OYEZ!! OYEZ!!!

TREFFLE MAHEU ARTHABASKAVILLE

Tiendra toujours l'assortiment le plus complet afin de satisfaire toutes les commandes.

A L'OCCASION DE LA CONSTRUCTION DE SON NOUVEAU MAGASIN

M. MAHEU, se propose de renouveler complètement son stock, et de se munir de marchandises de choix.

UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLLICITEE.

J. C. THIBEAULT

FERBLANTIER-PLOMBIER

ET MARCHAND QUINCAILLIER

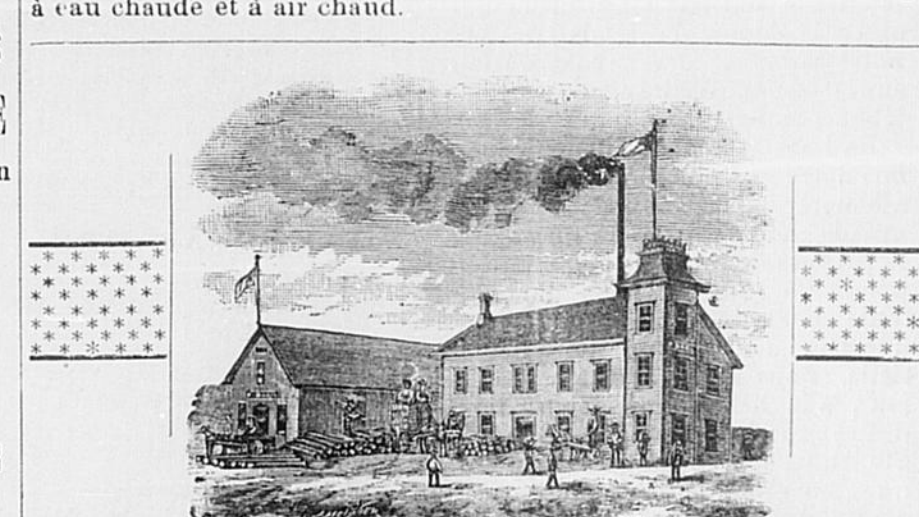
ARTHABASKAVILLE

MANUFACTURIER DE MATERIEL ET D'ARTICLES DE BEURRERIES ET DE FROMAGERIES

Meilleur marché que partout ailleurs

SPECIALITE : — Moules à Fromage et Canistres à Lait ; la seule manufacture dans la Province de Québec. Ferblanteries de toutes sortes.

M. THIBEAULT se charge aussi de poser les appareils de chauffage à eau chaude et à air chaud.



F. BARIL DE WARWICK

— Manufacturier de Boutons en Ivoire —

— AUSSI —

Manufacturier de Bardeau et de Boites à Fromage, etc., etc.

2 juin 1894.

J. O. BOURBEAU

MAGASIN GENERAL

Marchandises Sèches, Hards Faites, Chaussures, FERRONNERIES

Farine, Epicerie, Provisions de toutes sortes.

VICTORIAVILLE, P. Q.

LE FROMAGE CANADIEN

EN AVANT!

1892-93—A CHICAGO—1892-93

Les "BLUE STAR" ont remporté 25 prix sur 28 échantillons exposés!!!

J. N. DUGUAY

LA BAIE, CO. YAMASKA, P. Q.

Agent des Fromageries "BLUE STAR" et "JERSEY LILY"; sollicite les applications des Fromagers qui désirent faire partie de ces combinaisons pour la vente de leurs Fromages sur le marché de Montréal.

Commission, 5c. par boîte, claire de toute dépense.

Les ventes se feront chaque semaine comme par le passé, et e retour de chaque envoi sera fait aussitôt après la vente. C'est une occasion avantageuse et profitable pour les bonnes fromageries de vendre intéressés dans ce système de vente; ils ont le plus haut prix, un meilleur rendement et assurent par le fait, la durée de cette industrie, la seule ayant aujourd'hui.

Les ventes assurées à des PRIX AVANTAGEUX, les marques "BLUE STAR" et "JERSEY LILY" comptant parmi les plus recherchées en Angleterre. La marque "BLUE STAR" est réservée aux Fromageries de la Rivière Sud et la "JERSEY LILY" à celles de la Rivière Nord.

Le fromage fait de lait détergé, le fromage mal fait ou mal emballé ne peuvent faire parties de ces combinaisons.

J. N. DUGUAY, La Baie, Co. Yamaska, P. Q.

17 juillet 1894.